



VOTATION POPULAIRE DU 13 FÉVRIER 2022

Enfants sans tabac – et quoi d'autre?

Le 13 février, la population suisse s'exprimera à nouveau dans les urnes. L'élément le plus important à long terme pour la santé de la population suisse est sans aucun doute la votation sur l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac », en bref Enfants sans tabac.

La majorité parlementaire influencée par l'industrie du tabac s'est laissée enfermer dans un modèle de pensée dépassé lors des délibérations sur la loi sur les produits du tabac. Au lieu d'établir pour le tabac des règles correspondantes à son potentiel de risque, comme c'est le cas dans la communauté mondiale, on prévoit de laisser nos enfants et nos jeunes servir de groupe expérimental à la publicité. On peut les mener à la tabagie et à la dépendance à la nicotine, sous couvert de l'interdiction de vente aux mineurs. Et l'on instaure quelques mesures floues pour éviter que l'opération semble trop cynique : on interdit ainsi

la publicité sur affiches et dans les cinémas, sachant pertinemment que les cantons s'en sont déjà occupés.

Une vaste alliance d'organisations de la santé, les médecins de famille et l'enfance en tête, réclame une protection systématique de la jeunesse. Avec l'initiative **Enfants sans tabac**, le mandat de l'ensemble de la société pour promouvoir la santé des enfants et des adolescents s'inscrit dans la constitution et la publicité pour le tabac susceptible de toucher nos enfants est écartée.

Il s'agit là d'une petite étape qui revêt

beaucoup d'importance pour la santé publique. En effet, des enfants qui commencent tôt à fumer restent dépendants à la nicotine et il en résulte la triste réalité actuelle d'énormes coûts subséquents, humains et économiques (9500 décès dus directement au tabac, 5 milliards de CHF de dommages économiques directs). Gardons à l'esprit, à titre de comparaison, les efforts incroyables mis en place pour limiter l'expansion de la pandémie. Or, dans le cas du tabac, il suffit de voter OUI le 13 février 2022!

Un OUI protège les enfants contre le tabac!

La publicité pour le tabac incite davantage d'enfants et d'adolescents à fumer.

Les études prouvent nettement que si les enfants et les adolescents sont en contact avec la publicité pour le tabac, ils commencent plus souvent à fumer. Plus de la moitié des fumeurs et des fumeuses commencent à consommer du tabac alors qu'ils sont encore mineurs.

La publicité pour des produits du tabac nocifs auprès des enfants et des adolescents est moralement fautive

Un produit aussi nocif que le tabac ne doit pas faire l'objet de publicité auprès des enfants et des adolescents. En tant que société, il nous appartient de protéger les enfants et les adolescents et de favoriser leur développement sain.

Une protection conséquente de la jeunesse

Aucun produit du tabac ne doit être vendu à des mineurs. En conséquence, la publicité pour le tabac ne doit pas atteindre les enfants et les adolescents.

Une cause de décès évitable

La consommation de tabac est la plus grande cause de mortalité évitable : chaque année, 9'500 personnes meurent de maladies liées au tabac en Suisse.

Les coûts élevés pèsent sur le système de santé

La consommation de tabac entraîne chaque année des coûts directs de 3 milliards de francs pour le système de santé. Cela représente 4% de l'ensemble des dépenses de santé. Les payeurs de primes et d'impôts paient ainsi 363 francs par personne et par an, ou environ 1500 par famille avec

deux enfants - même s'ils ne fument pas eux-mêmes.

Apprenez-en plus sous www.enfantssanstabac.ch

Autor: Reto Wiesli et Sandra Hügli,
Équipe de campagne